

2018 : Travaux sur les cours d'eau principaux

Dans le sous-bassin de la Senne, les quatre cours d'eau de 1^{ère} catégorie sont le Hain, la Samme, la Sennette et bien sûr la Senne. Ces cours d'eau sont gérés par la Direction des Cours d'eau Non Navigables du Service Public de Wallonie (SPW-DCENN).

Leur travail consiste à assurer une gestion intégrée des cours d'eau de 1^{ère} catégorie, surtout au niveau de la protection des biens et des personnes concernant, le risque d'inondation mais également dans la lutte de la perte des terres (agricoles ou domestiques) dues aux érosions. Concrètement, il s'agit de travaux d'enlèvement d'entraves à l'écoulement de l'eau (végétation, arbres tombés dans le cours d'eau, ouvrages d'art...), de réfection de berges, etc. D'autres travaux sont ciblés en cas de sécheresse dans le respect des habitats aquatiques, de la libre circulation des poissons et de l'hydroélectricité.

Aujourd'hui, les travaux des gestionnaires de cours d'eau sont davantage intégrés et en faveur de la protection de l'environnement. Cela se traduit également au niveau législatif puisque depuis peu, le Parlement wallon a adopté un décret sur les cours d'eau non navigables allant dans ce sens.

En 2018, les travaux d'entretien des cours d'eau de 1^{ère} catégorie sur le sous-bassin de la Senne ont eu lieu sur : la **Senne** à Horrues, Steenkerque et Rebecq ; la **Sennette** à Ittre et Tubize et le **Hain** à Braine-l'Alleud (toujours en cours) et à Braine-le-Château. Sur la **Samme**, seul un inventaire complet a été réalisé pour l'instant. Les travaux consistent en l'enlèvement d'entraves végétales et de déchets, la pose de protection de berges par des enrochement ou des fascines de saules...

Le problème de déchets dans nos cours d'eau reste entier sur le sous-bassin de la Senne. A titre d'exemple, le SPW-DCENN, en collaboration avec la Ville de Tubize, a évacué 7 containers de déchets sur la Sennette...

A noter également que le SPW-DCENN effectue tous les travaux de création de zones d'immersion temporaires sur les cours d'eau de 1^{ère} catégorie. Ils jouent également un rôle de tutelle pour les travaux sur de nombreux autres cours d'eau non navigables du sous-bassin de la Senne lorsqu'ils sont situés dans la circonscription d'une wateringue.

Sources : SPW-DCENN et www.wallonie.be



Pose d'enrochement sur les berges du Hain - octobre 2018



Pose de fascines sur les berges du Hain - octobre 2018

Agenda



En accord avec le SPW-DCENN et la Ville de Tubize, le Contrat de Rivière Senne a posé un barrage à **OFNI's** (Objets Flottants Non Identifiés) sur le Hain au niveau du Car Wash situé Rue de Clabecq à Tubize, et ceci afin de sensibiliser le public aux déchets qui sont jetés et charriés dans nos rivières!

Celui-ci est visible jusqu'au **14 novembre** !

Ces **24 et 25 novembre**, de nombreuses activités liées à la Fête de l'arbre auront lieu à travers de nombreuses communes de Wallonie. L'occasion pour le Contrat de Rivière Senne de tenir un stand d'informations sur les **plantes invasives à Soignies** !

Plus d'informations sur <http://environnement.wallonie.be/semaine-arbre/activites.html> ou auprès de votre commune !

